



Office de Tourisme de la Vallée d'Aulps

Compte-rendu Comité de Direction Mardi 15 septembre 2009

Membres présents :

Collège des élus : Emilie BREHIER, Jean COLLET, Annie FAVRE, Cyrille GALLAY, Jacqueline GARIN, Georges LAGRANGE, Flora MUFFAT

Collège des socioprofessionnels : Marie-Thérèse BAUD, Jean-Pierre BOUVET, Bruno BURNOUD, Christelle MUDRY

Membres excusés : Danielle LAMBERT

Membres absents : Gilbert ADAMEC, Anthony BAUD, Philippe ELOY, Vincent VOIRON, Sylvain BAUD, Marie LAGRANGE, Maryline GAILLARD, Thierry COFFY, Rémi CULLAZ, Sébastien TOURNIER

Autres personnes présentes : Stéphane PUGIN-BRON

I/ BILAN ÉTÉ 2009

1.1 - Taux de remplissage Val d'Aulps Location été 2009

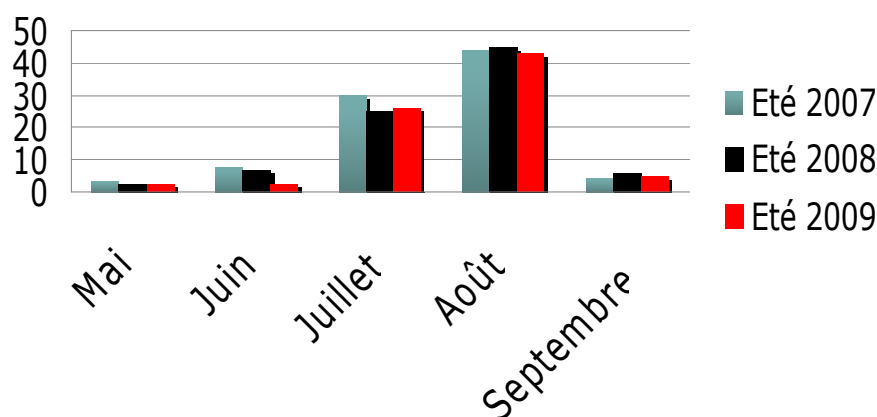
Moyenne BASSE SAISON (mai/juin/septembre)

Période	Moyenne	Evolution
Été 2007 sur 113 meublés	18.3%	/
Été 2008 sur 122 meublés	17.2%	-1.1
Été 2009 sur 133 meublés	16.3%	- 0,9

Moyenne HAUTE SAISON
Juillet / Août

Période	Moyenne	Evolution
Eté 2007 sur 113 meublés	36.7%	/
Eté 2008 sur 122 meublés	34.6%	-2.1
Eté 2009 sur 133 meublés	34.5%	- 0,1

Remplissage saisons estivales par mois



Globalement, le taux de remplissage sur juillet et août est stable par rapport à 2008 avec cependant un mois de juillet légèrement meilleur. On note malheureusement une avant saison et notamment un mois de juin en très nette régression.

Stéphane PUGIN-BRON précise que ces chiffres ne sont qu'une tendance de l'activité globale car ils ne prennent en compte qu'une seule forme d'hébergement : les meublés.

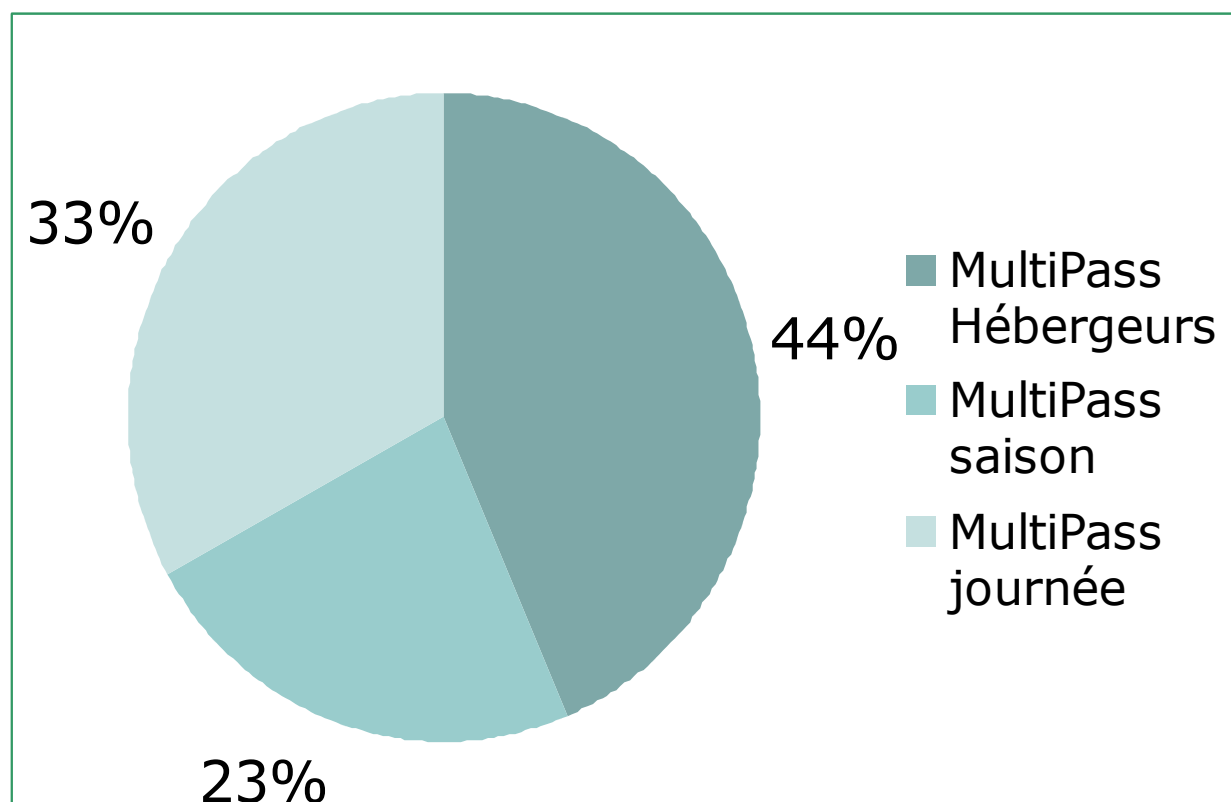
1.2 - Bilan du Multipass

Le bilan du Multipass est très positif. De plus, il est fort probable que compte tenu de l'intérêt manifesté pour ce produit par les touristes, l'impact soit différé sur l'été 2010.

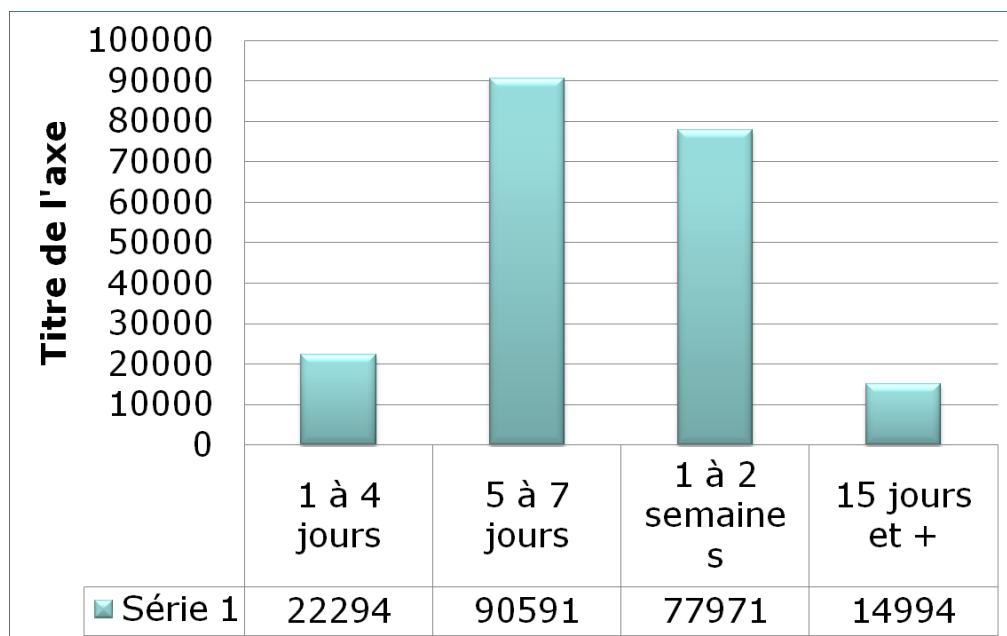
Le Comité Opérationnel des Portes du Soleil travaille actuellement sur la formule 2010 qui ne devrait guère évoluer si ce n'est l'intégration, sous une forme qui reste à définir, des commerçants et des restaurateurs. De plus, un projet de vente par internet pour éviter les déplacements vers les OT ou les remontées mécaniques est à l'étude.

Au 7 juillet, c'est un chiffre d'affaire de plus de 420 000 € qui a été généré par la vente des cartes La Vallée d'Aulps a représenté 4% de cette somme ce qui est satisfaisant. Stéphane PUGIN-BRON précise que la carte a modifié les modes de consommation des clients et que les OT devront en tenir compte dans l'élaboration de leurs guides pratiques et de leurs produits l'été prochain. A titre d'exemple, il est envisagé d'intégrer une balade Les Lindarêts/Champéry en remontées mécaniques suivi d'une visite du Domaine de Découverte dans le guide des balades Morzine – Vallée d'Aulps. La vente de Multipass journée représente une source de développement important pour une clientèle à la journée provenant des alentours.

REMONTEES MECANIQUES	CA TOTAL AU 07.09.09	CA %
SAEM Sports-Tourisme Châtel	121 531 €	29%
RM La Chapelle d'Abondance	8 333 €	2%
SAGETS	55 297 €	13%
SERMA	59 731 €	14%
SA du Pleney	97 452 €	23%
SIVU du Roc d'enfer	17 128 €	4%
Télé-Champéry	54 059 €	13%
Téle – Morgins	7 942 €	2%
TOTAL GENERAL	421 473 €	100%



Le Multipass hébergeurs à 1 € par jour représente plus de 200 000 nuitées dont la majorité pour des séjours à la semaine (5 à 7 jours) ou sur 2 semaines (8 à 14j).



1.3 – Fonctionnement des bureaux d'accueil

Du fait du Multipass et du nombre de bureaux ouverts, les hôtes ont effectué un nombre important d'heures supplémentaires d'où beaucoup de récupération cet automne : *Lucette : 67h, Aurélie : 62h, Aurélie M : 67h, Séverine : 73h*

La fréquentation globale des bureaux est en hausse mais très variable d'un bureau à un autre avec un pic à Saint Jean d'Aulps qui vendait le Multipass.

		2008	2009	
	Juin	612	679	+11%
	Juillet	5 105	5 407	+6%
	Août	6 074	6 240	+3%
	Septembre	NC	NC	
	TOTAL ETE	11 791	12 326	+5%

	Saint Jean		Montriond		Le Biot		Le Jotty	
Juin	487	+87%	162	-38%			30	-67%
Juillet	3 087	+30%	965	-4%	70	-77%	1285	-10%
Août	3 380	+22%	1007	-13%	161	-37%	1692	-11%
Sept								
TOTAL	6 954	+29%	2134	-12%	231	-58%	3007	-12%

Les présents s'interrogent sur la nécessité de maintenir un bureau au Biot vu la très faible fréquentation.

1.4 – Fréquentation du site internet

		<u>Evolution</u>
Juin à août 2008 : 64 587	Juin à août 2009 : 111 742	+ 73%
Janvier à août 2008 : 225 524	Janvier à août 2009 : 335 231	+ 49%

Le nombre de pages lues est en très forte augmentation.

Deux raisons :

- le développement de la préparation des vacances par internet
- la grande qualité du site de la Vallée d'Aulps

1.5 – Bilan des animations (voir diaporama ci-joint)



L'affichage des bords de route à l'aide des 5 grands panneaux a donné satisfaction. Un seul couac à déplorer : les affiches des feux du Lac ont été recouvertes le vendredi au lieu du lundi par une affiche sur une farfouille (erreur des services techniques CCVA ou utilisation abusive par d'autres ?).

Une réunion de préparation du FestiRand'Aulps 2010 et de la Fête Médiévale 2010 est prévue le mardi 6 octobre à 18h30.

II/ PERSONNEL

2.1 - Chargée de mission promotion

Suite à la demande de Solène RONCO de prendre un congé de présence parental à mi-temps, un accord a été trouvé entre le SIVU du Roc d'Enfer et l'OTVA. La répartition des tâches se fera sur la base suivante :

Hélène ROSSET :

SIVU : commercial de la station, CDI à mi-temps à compter du 1^{er} octobre 2009

Mi-temps OTVA : promotion (*salons, commercialisation séjours, promotion internet et manifestations été...*), **CDD à mi-temps du 1er octobre 2009 au 31 mai 2010**

Lieu de travail : Le Biot

Solène RONCO

Avenant à son CDI : **mi-temps à l'OTVA du 1er octobre 2009 au 31 mai 2010**

Travail : *préparation et édition des dépliants, nouvelle charte graphique, participations financières et relations avec les adhérents, préparation et participation aux comités de direction*

Lieu de travail : 80% à domicile et 20% au Biot

Normalement, Solène reprendra son poste de chargée de promotion à compter du 1er juin 2010 mais à 70 ou 80%.

2.2 – Avenant au contrat d'Yvan TISSEYRE

Pour des raisons personnelles, Yvan TISSEYRE souhaite travailler à hauteur de 75% à compter du 1^{er} septembre 2009. Stéphane PUGIN-BRON précise qu'Yvan est le webmestre du site internet mais il s'occupe également de la taxe de séjour et de la carte d'hôte hiver. Avec la disparition de la carte d'hôte été (du fait du Multipass), sa charge de travail a un peu baissé. Un passage à 75% ne gênera pas le fonctionnement de l'OT. Un avenant à son CDI est à passer.

2.3 – Nouveau CDD d'Aurélia MUDRY

Actuellement, Aurélia MUDRY est en CDD du 17 novembre 2008 au 31 octobre 2009. Elle est chargée de la recherche de sponsor et en saison est hôtesse d'accueil

Compte tenu des évolutions en cours, il est proposé de lui faire un nouveau CDD du 23 novembre 2009 au 31 octobre 2010 pour un travail identique. Son passage en CDI devra être étudié à l'automne 2010.

L'ensemble des membres présents vote à l'unanimité les propositions faites en matière de personnel.

III/ CONTRAT STATION DURABLE MOYENNE MONTAGNE (CSDMM)

Stéphane PUGIN-BRON rappelle que la Communauté de Communes de la Vallée d'Aulps a déposé une candidature en mai 2009 à un CSDMM financé par la Région Rhône-Alpes. Le 11 juin 2009, la Région Rhône-Alpes a accepté cette candidature. Les 1er et 31 juillet, deux réunions des élus communaux pour prendre connaissance des conditions d'obtention des aides pour le CDDRA et le CSDMM ont été organisées ce qui a débouché en août sur la création des fiches actions. Un premier document de synthèse a été diffusé aux socioprofessionnels membres de l'OTVA le 26 août. Plusieurs réponses sont arrivées avec notamment les propositions suivantes :

- Création d'une ligne BAB desservant le lac de Montriond en été
- Ouverture TC d'Ardent l'été avec piste de descente VTT
- Mise en place de points-bleus sur la Vallée
- Développement des sentiers de randonnées VTT, pédestres et équestres avec signalétique séparée
- Développement du Multipass en été et en hiver pour les non-skieurs
- Mise en place d'une signalétique Vallée d'Aulps en entrée de vallée
- Aide au développement des produits bio locaux
- Promotion concertée avec Morzine et les Gets
- Aide financière à l'utilisation d'énergies renouvelables dans les hébergements touristiques
- Magasin de première nécessité au col du Corbier
- Création d'un golf au Col du Corbier

Concernant la ligne Balad'Aulps Bus du Lac de Montriond, elle est inscrite au CDDRA et pour mémoire au CSDMM. Les élus de la CCVA, de Morzine et des Gets devront se positionner cet automne. Concernant l'ouverture du TC d'Ardent, Émile BRÉHIER précise qu'avec l'actuelle télécabine la réponse de la SERMA est non. Mais avec son changement en 2010/2011, il faudra leur faire une nouvelle demande du fait d'un coût de fonctionnement réduit. Par ailleurs, les présents ne trouvent pas judicieux de placer une signalétique Vallée d'Aulps en début de Vallée. Le déplacement de l'enseigne Portes du Soleil semble plus opportun mais uniquement lorsqu'ils auront intégré l'ensemble des communes de la Vallée d'Aulps en hiver comme cela vient d'être fait pour l'été. Concernant la promotion concertée avec Morzine et Les Gets, cela est déjà le cas en été avec le Multipass et un nombre important de guides fait en commun (carte des sentiers, guides balades, guides vélos). Les autres points sont soit déjà inscrits au CDDRA soit au CSDMM. Madame GARIN précise que l'enveloppe prévue pour l'aide aux énergies renouvelables devra être doublée. Concernant les deux actions au col du Corbier, la commune n'ayant fait aucune fiche action, la proposition leur sera transmise.

Une réponse individualisée sera faite à tous ceux qui ont fait une ou plusieurs propositions.

IV/ CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE RHONE-ALPES (CDDRA)

Stéphane PUGIN BRON rappelle que la Vallée d'Aulps participe à la préparation du CDDRA du Chablais. Concernant le Tourisme, 4 commissions sont mises en place :

- **Liaison/mobilité** : 8 octobre à 9h30 à Tully
 - **Technicien** : Stéphane PUGIN BRON - CCVA
 - **Elu**: Sophie MUFFAT – Vice présidente CCVA chargée des transports
- **Accueil/Hébergement**: 24 septembre à 14h à Tully
 - **Technicien** : Séverine MUDRY – CCVA
 - **Elu** : Marie Thérèse BAUD – Adjointe la Côte d'Arbroz déléguée à la CCVA et adhérente Val d'Aulps Location
- **Réseaux thématiques** : 24 septembre à 9h30 à Tully
 - **Technicien** : Dominique LOUIS – DDVA
 - **Elu** : Jacqueline GARIN – Présidente CCVA
- **Promotion** : 8 octobre à 17h à Tully
 - **Technicien** : Stéphane PUGIN-BRON
 - **Elu** : *1 membre du comité de l'OTVA à désigner*

Annie FAVRE est désignée comme membre de l'OTVA pour la commission Promotion.

V/ FINANCES

Après discussion avec la Trésorerie, Stéphane PUGIN-BRON propose une modification budgétaire selon les éléments suivants :

- **Nouvelles durées d'amortissement :**
 - 205 Concessions, droits et brevets 8 ans
 - 2188 Autres immobilisations 10 ans

- **Décision modificative n°2 :**

617	Réserves	- 500 euros
681	Amortissement (dépense)	+500 euros
10222-11	FCTVA	- 500 euros
281-11	Amortissement (recette)	+500 euros

L'ensemble des membres présents vote à l'unanimité les propositions faites en matière de modification budgétaire.

VI/ PROMOTION

6.1 – Salon de Birmingham su 30 octobre au 1^{er} novembre 2010

Sur le stand seront présents pour la Vallée d'Aulps :

- 2 hôtesse OTVA : *Aurélie et Hélène*

- 5 hébergeurs adhérents : *Ski Nation - Gourmet Ski – Alpaazure – Peak Chalet - Hôtel les Fleurs*

Le stand a une surface de 9 m², proche de l'entrée et situé en face de Snow & Rock l'un des stands les plus visités du salon. Ce stand sera décoré avec une ambiance montagne en partenariat avec les Sculpteurs du Lac qui nous prêtent gracieusement du mobilier et avec une petite partie du chalet déjà utilisé à Colmar en 2008. Le transport sera fait par les hébergeurs présents sur le salon.

- **Budget : 5 000 €**
 - 1 000 € transport hébergeurs
 - 2 000 € stand
 - 800 € roll-up et visuels divers
 - 1 200 € frais annexes(*transport – repas – logement*)

6.2 – Proposition de participation au salon de Cavaillon du 7 au 11 novembre 2010

La participation à la foire du Havre sur 11 jours étant devenue impossible du fait du retrait de Bellevaux qui devait initialement venir et du fait de l'arrêt du salon de Macon, il est proposé de participer au Salon de Cavaillon sur 5 jours :

- Entre 55 000 et 65 000 visiteurs en 2008 (*entrée gratuite*)
- Stand Vallée d'Aulps de 9m² nécessitant 2 hôtesse OTVA
- Décor ambiance montagne en partenariat avec les Sculpteurs du Lac pour le prêt du mobilier et un agent technique CCVA pour le transport et le montage sur place du chalet type Colmar
- Proposition aux stations, ESF et hébergeurs d'une présence sur place
- Budget : 5 000 €
 - Stand: 3 500 €
 - Divers: 1 500 €

Ce salon n'est pas situé dans une zone de chalandise habituelle de la Vallée d'Aulps mais peut-être cependant intéressant. Saint Jean d'Aulps y est allé plusieurs années avec des résultats satisfaisants. Certains membres souhaiteraient profiter de ligne Easy Jet Genève-Bordeaux pour faire un salon dans le Sud-Ouest. Il est décidé de donner une semaine à Hélène pour rechercher un salon sur cette zone. En cas d'impossibilité, le choix se portera sur Cavaillon.

Jean COLLET précise que quelque soit le choix, il faudra s'y tenir sur plusieurs années pour être efficace.

Nota : après recherche, il s'avère que plusieurs salons du Sud-Ouest (et notamment la foire de Bordeaux) se déroulent au printemps et non à l'automne. L'inscription pour Cavaillon est donc validée.

6.3 – Séjours tout-compris

Hélène a monté plusieurs produits ski sur l'ensemble de la vallée comme convenu lors du dernier Comité de Direction.

Espace Roc d'Enfer

- Hébergement plutôt sur Saint Jean
- Hébergement en appartement + forfait 6 jours :
 - 150€/ personne**(pour 4 personnes adultes)
 - 170€/ personne**(pour 2 personne adultes)
 - Forfait 6 jours Espace Roc d'Enfer : 71€ (-30%)*
 - Hébergement studio : 195€ (soit 97.5/personne)*
 - Hébergement appartement 4 personnes : 310€ (soit 77,5/pers.)*
 - Pour 2 personnes : 168.5€ (+1.5 € pour OTVA)*
 - Pour 4 personnes : 148.5€ (+1.5 € pour OTVA)*

Drouzin le Mont

- Hébergement plutôt sur Le Biot
- Hébergement en appartement + forfait 6 jours :
 - 150€/personne**(pour 4 personnes adultes)
 - 170€/personne**(pour 2 personnes adultes)
 - Forfait 6 jours Drouzin le Mont : 68€ (-22%)*
 - Hébergement studio : 195€ (soit 97.5/personne)*
 - Hébergement appartement 4 personnes : 310€ (soit 77,5/personne)*
 - Pour 2 personnes : 165.5€ (+4.5 € pour OTVA)*
 - Pour 4 personnes : 145.5€ (+4.5 € pour OTVA)*

Portes du Soleil

- Hébergement plutôt sur Montriond
- Hébergement en appartement + forfait 6 jours:
 - 265€/ personne**(pour 4 personnes adultes)
 - 285€/ personne**(pour 2 personnes adultes)
 - Forfait 6 jours Portes du Soleil : 185€ (-10%)*
 - Hébergement studio : 195€ (soit 97,5/personne)*
 - Hébergement appartement 4 personnes : 310€ (soit 77,5/pers.)*
 - Pour 2 personnes : 262.5€ (+2.5 € pour OTVA)*
 - Pour 4 personnes : 282.5€ (+2.5 € pour OTVA)*

Les membres présents votent à l'unanimité les tarifs proposés

6.4 – Séjours tout-compris Nature et Détente

Ce tout-compris est plus difficile à préparer du fait des différences de prix entre chambres d'hôtes alors qu'il faut un prix unique. Les tarifs seront donc à approuver ultérieurement.

Ce séjour comprendra :

- 2 ou 3 nuits en chambre d'hôtes
- ½ journée raquettes
- 2 heures de remise en forme
- 2 entrées au DDVA

6.5 – Promotion des séjours tout-compris

Les produits tout-compris bénéficieront, contrairement à l'an passé, d'une promotion importante :

- Edition de 3 000 flyers avec distribution dans les salons
- Affichage en 1ère page des sites Internets Vallée d'Aulps et Espace Roc d'Enfer
- Campagne de liens sponsorisés sur internet
- Relais des offres par les Portes du Soleil (*site Internet – Dossier de presse*)
- Achat de bannière sur le site internet Vacances.com
- Promotion des séjours sur la brochure appel Vallée d'Aulps 2009/2010 et sur la brochure Espace Roc d'Enfer 2009/2010

6.6 – Dépliant d'appel 2009/2010

Le dépliant d'appel sera prêt pour le 20 octobre (pas de soucis actuellement car nous diffusons les stocks de l'ancien avec un additif sur les prix des remontées mécaniques).

Un choix est à faire pour la première page entre deux propositions :



Les présents préféreraient la partie haute de la deuxième version avec la partie basse de la première mais avec une urbanisation moins poussée.

Il sera demandé à Pamplémousse une nouvelle proposition qui sera transmise aux membres du Comité de Direction par courriel pour avis.

VII/ PROCHAINES REUNIONS

-Commission finance fin octobre

-Comité de direction le mardi 17 novembre 2009 à 18h30 au Biot : vote du budget 2010

Le Biot, le 24 septembre 2009

Le Président, Georges LAGRANGE